



PROSPECTORS &
DEVELOPERS
ASSOCIATION
OF CANADA



COMMITTED TO
IMPROVING THE STATE
OF THE WORLD

Sommet international des ministres des Mines de 2018 ACPE-FEM

La confiance : Un pilier pour l'industrie minière de demain

Rapport du Sommet

Banque de Montréal
100, rue King Ouest, 68^e étage,
Toronto (Ontario)



Rédigé par



Forum intergouvernemental sur
l'exploitation minière, les minéraux, les
métaux et le développement durable

Aperçu

Le Sommet international des ministres des Mines (SIMM) a eu lieu le lundi 5 mars 2018 à l'édifice de la Banque de Montréal à Toronto, Canada. C'était le troisième SIMM annuel et il s'est tenu en marge du Congrès de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE). Vingt-sept dirigeants gouvernementaux responsables de l'exploitation minière dans leurs pays – représentant six continents – se sont joints aux dirigeants de l'industrie et de la société civile pour prendre part au sommet de 2018. Le SIMM a été organisé sous les auspices du Forum économique mondial et de l'ACPE et avait pour thème *La confiance : un pilier pour l'industrie minière de demain*. Les discussions ont porté sur comment inspirer la confiance nécessaire pour garantir la contribution au développement et à la prospérité des pays riches en ressources de l'industrie minière. La rencontre s'est déroulée conformément aux règles de Chatham House.

Depuis le sommet de 2017, l'industrie minière est sortie d'un ralentissement économique et se penche sur la croissance et l'innovation. Toutefois, des inquiétudes en matière de « déficit de confiance » persistent, à la fois par rapport à des projets miniers précis et à l'ensemble du secteur d'activité. Un déficit de confiance continu crée de l'incertitude pour l'industrie et pourrait nuire à la promesse de prospérité pour plusieurs pays.

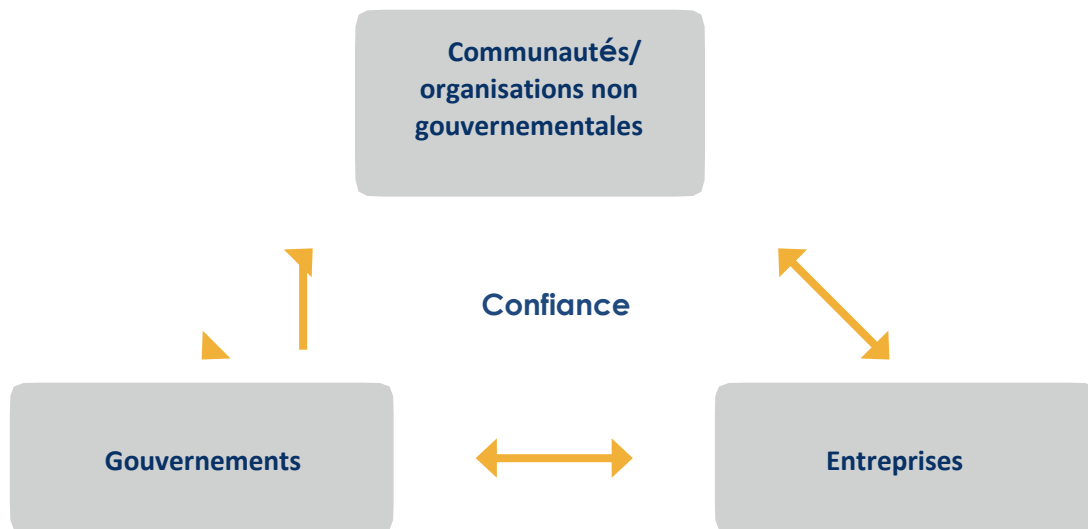
Afin que l'industrie minière soit en mesure de contribuer à la croissance et à la prospérité des pays riches en ressources, il est essentiel d'utiliser l'innovation sociale pour susciter la confiance à long terme et aligner l'industrie avec d'autres parties prenantes, à savoir les investisseurs, les gouvernements et les communautés. Tirer profit de l'innovation sociale pour susciter la confiance permettra aux pays d'obtenir les avantages offerts par l'industrie à titre de moteur de croissance économique et sociale durable et de prospérité. En outre, cela permettra de réaffirmer le besoin exprimé par les participants au sommet de 2017 de déterminer et de mettre en œuvre de nouvelles mesures suscitant la confiance.

Les participants étaient d'accord que la confiance parmi les parties prenantes du secteur minier – à savoir les gouvernements, les entreprises, les employés, les communautés et la société civile – sera de première importance pour le secteur minier dans les années et les décennies à venir. Le secteur ne pourra prospérer que dans un environnement où les parties prenantes se font confiance l'une l'autre – une confiance qui est suscitée au fil du temps au moyen de la transparence, de la reddition de compte, du dialogue, de l'équité et de la collaboration.

Avant le début des discussions, l'Honorable Jim Carr, le ministre canadien des Ressources naturelles, a déposé le rapport *Innovation in Mining* du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (FIG), rédigé pour le SIMM de 2018 à la demande des délégués du SIMM de 2017.

Perspectives et meilleures pratiques des gouvernements

Lors des discussions de l'importance de la confiance pour le secteur minier, les ministres ont souligné le rôle principal des gouvernements à susciter la confiance parmi les parties prenantes. Leurs commentaires étaient axés sur comment l'État pourrait contribuer à l'établissement et au renforcement de la confiance au moyen de processus réglementaires et législatifs ainsi que tout au long du cycle miner. Avant tout, les ministres ont soutenu que la transparence et le dialogue sont essentiels au processus et que la confiance est partagée parmi toutes les parties prenantes.



Sur le plan légal et politique, l'établissement d'un cadre juridique clair et stable pour l'exploitation minière est important pour susciter la confiance : dans un tel système, toutes les parties prenantes auront des droits, des responsabilités et des rôles précis pour assurer un secteur minier bien géré et responsable sur les plans environnemental et social. Les gouvernements doivent travailler pour s'assurer qu'il y a une cohérence interne parmi les lois et les politiques portant sur l'exploitation minière, à savoir les terres, l'eau, la main-d'œuvre et l'environnement. Les permis d'exploitation minière doivent être attribués en temps voulu de façon claire et transparente et les renseignements géologiques et cadastraux doivent être d'excellente qualité et accessibles à toutes les parties prenantes. Les réformes aux lois et aux politiques portant sur l'exploitation minière doivent viser à satisfaire les meilleures pratiques internationales et doivent être entreprises dans le cadre d'un processus consultatif basé sur le dialogue qui implique toutes les parties prenantes touchées. Le résultat de ces réformes doit comporter des lois et des politiques qui répondent aux besoins des parties prenantes publiques et privées afin d'assurer que les investissements miniers se poursuivent et que ces investissements soutiennent les objectifs de développement national et régional. Une stabilité législative et politique aidera également à susciter la confiance et l'utilisation de cadres d'investissement clairs peut rassurer les investisseurs que les gouvernements vont respecter et non changer les règles. La confiance est également renforcée à l'aide d'un système de réglementation transparent, d'un système judiciaire indépendant et de la

La confiance : un pilier pour l'industrie minière de *demain*.

présence d'organisations tierces indépendantes du gouvernement, mais qui jouent un rôle important dans la recherche, la surveillance et l'évaluation.

Il a été remarqué que l'exploration est un moment important pour commencer à instaurer la confiance entre les entreprises, les communautés et le gouvernement : obtenir la confiance du public dans un projet est essentiel à l'exploration et à l'éventuelle extraction. L'exploration est une activité dont l'impact est relativement bas et offre une excellente première possibilité pour forger des liens avec les communautés locales. À ce stade du cycle minier, une communication claire des avantages et des impacts prévus du projet est essentielle : il a été souligné que la gestion des attentes à un stade précoce est un facteur clé pour établir et entretenir la confiance parmi les parties prenantes.

Au cours de la phase de production du cycle minier, les ministres ont soutenu que les entreprises et les gouvernements doivent travailler ensemble pour créer des occasions économiques et sociales significatives pour susciter la confiance entre eux et des communautés. Cela va au-delà du paiement de taxes et de redevances; les pays et les communautés hôtes doivent également témoigner d'un engagement au contenu et à l'approvisionnement local, à la création d'emplois, au développement des compétences, aux infrastructures partagées et à d'autres avantages de développement visibles découlant des activités minières. L'absence de ces avantages peut entraîner des tensions ou des conflits. De même, le fait de ne pas minimiser ou gérer les impacts environnementaux peut ébranler la confiance et semer le doute. Une communication ouverte et transparente parmi les parties prenantes est donc essentielle : les participants ont souligné qu'un dialogue permanent et continu parmi les communautés, les établissements publics et les entreprises aide à gérer les attentes, à communiquer les impacts et les stratégies d'atténuation et à développer des solutions locales. Pour garantir que les communautés témoignent d'avantages locaux visibles de l'exploitation minière, il a été recommandé que les gouvernements soient transparents à l'égard de la façon dont les revenus d'imposition et de redevances perçus sont distribués aux niveaux local et régional. Les investissements dans la valeur ajoutée du pays sont une autre façon que le secteur minier peut susciter la confiance : en créant des économies plus durables dans les pays, les entreprises peuvent aller à l'encontre de la perception qu'elles sortent tout simplement les matières premières du pays sans avantages économiques ou sociaux durables.

Finalement, la réhabilitation des mines et la transition des communautés locales après l'extraction minière sont jugées très importantes. Les mauvaises pratiques du passé, y compris l'abandon des mines, ont en général sapé la confiance dans le secteur et ont nui à la capacité des entreprises de lancer des activités d'exploration et d'exploitation. Afin de réparer les dommages, des garanties financières pour la fermeture et les transitions après l'extraction doivent être exigées par la loi et des exemples positifs de fermetures et de planification après l'extraction doivent être communiqués au public. Dans la perspective du cycle minier entier, il a été souligné que les consommateurs cherchent de plus en plus pour des biens produits de façon équitable et durable et que livrer de tels biens augmente la confiance du consommateur dans le secteur.

Perspectives et meilleures pratiques des dirigeants de l'industrie

Les dirigeants de l'industrie ont reconnu que tous les aspects du secteur minier, à partir de l'exploration et de la construction jusqu'à l'exploitation, la fermeture et la transition après l'extraction, reposent sur la confiance. Elle doit être suscitée au fil du temps, entre toutes les parties prenantes affectées : les gouvernements, les entreprises, les employés, les communautés et la société civile. Le déficit de confiance qui existe à l'égard de l'exploitation minière dans de nombreux pays découle de plusieurs décennies de mauvaise performance et d'opérations peu transparentes. La réparation de l'image du secteur prendra du temps, de la transparence et des efforts concertés de la part de toutes les parties intéressées. Il y a peu de marge d'erreur; la connectivité accrue des entreprises, des communautés et de la société civile accroît seulement la surveillance de l'exploitation minière, soulignant l'importance de solides partenariats fondés sur la confiance parmi les parties prenantes.

Pour les entreprises, la décision d'investir dépend de certains facteurs principaux : la stabilité, la transparence, la cohérence, la primauté du droit et la garantie que leur personnel peut travailler dans un climat sûr et sécuritaire. La conformité aux initiatives de transparence internationales comme *l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives* a été considérée comme une façon supplémentaire de susciter la confiance parmi les parties prenantes. La nature à long terme des investissements miniers exige que ces critères soient respectés et qu'un cadre convenu à l'égard de comment l'entreprise exploitera dans le pays soit en place. Au-delà du gouvernement, les entreprises doivent susciter la confiance de leurs employés. Ces derniers ont droit à un lieu de travail sécuritaire et équitable et à un engagement à la représentation nationale et à la diversité des sexes parmi le personnel, du conseil en descendant.

Les entreprises doivent également susciter la confiance de la communauté au moyen de la qualité de leurs opérations et leurs incidences sur l'environnement, l'économie et les structures sociales. Les entreprises doivent se considérer comme des membres de la communauté, à la fois comme employeurs et autres et elles doivent être claires avec les autres parties prenantes sur ce qu'elles tentent d'accomplir avec leur entreprise et la programmation connexe.

Elles doivent exploiter conformément à des normes environnementales de calibre international. Elles doivent également être ouvertes en matière des avantages économiques qui découlent de la mine. Elles doivent travailler avec les gouvernements pour s'assurer que les avantages locaux (emplois, approvisionnement, services locaux) sont très répandus et que les revenus sont réinvestis pour optimiser l'emploi local et le développement économique. Finalement, les actionnaires se penchent de plus en plus sur ce qui se passe sur le terrain; le profit seul ne motive plus les décisions d'investissement et les actionnaires doivent avoir confiance dans le fait que les entreprises exploitent de façon transparente et responsable. Pour chacun de ces groupes constitutifs, la transparence et le dialogue – ouvert et continu – sont essentiels.

Les entreprises considèrent susciter la confiance des parties prenantes comme un élément essentiel du recrutement de personnel compétent dans le secteur. Les employés éventuels

La confiance : un pilier pour l'industrie minière de *demain*.

confèrent une importance accrue aux entreprises qui font plus qu'extraire : ils veulent que leurs employeurs investissent dans le développement local, à savoir les soins de santé, l'éducation et d'autres services sociaux et environnementaux. Cela porte également sur les legs d'entreprise au-delà de la vie utile de la mine; des legs soutenus par la confiance offriront des avantages à l'entreprise après la fermeture de la mine. Traditionnellement, un manque de confiance a aussi été un obstacle pour attirer des femmes au secteur; bien que des progrès ont été enregistrés à cet égard, l'industrie doit accueillir de plus en plus de femmes ainsi que des expériences diverses qu'elles apportent au secteur. Les entreprises ne profiteront que dans une sphère de développement de confiance, car les femmes ont un flair particulier pour ce qui est de communiquer et de susciter la confiance des communautés, des gouvernements et d'autres parties prenantes.

Annexe 1 : Liste des délégués

Afghanistan	Honorable Nargis Nehan	Ministre des Mines et du Pétrole
Argentine	Honorable Daniel Meilán	Secrétaire des Mines
Australie	Honorable Matt Canavan	Ministre des Ressources et de l'Australie du Nord
Bolivie	Honorable César Navarro Miranda	Ministre des Mines et de la Métallurgie
Burkina Faso	Honorable Oumarou Idani	Ministre des Mines et des Carrières
Canada	Honorable Jim Carr	Ministre des Ressources naturelles
Chili	Honorable Aurora Williams Baussa	Ministre des Mines
République dominicaine	Honorable Antonio Isa	Ministre de l'Énergie et des Mines
Équateur	Honorable Rebeca Illescas	Ministre des Mines
Éthiopie	Honorable Motuma Mekassa	Ministre des Mines, du Pétrole et du Gaz naturel
Guinée	Honorable Barbara Oteng-Gyasi	Sous-ministre des Terres et des Ressources naturelles
Groenland	Honorable Múte Bourup	Ministre des Ressources minérales
Inde	Honorable Narendra Singh Tomar	Ministre des Mines, du Développement rural et de Panchayati Raj
Irlande	Honorable Sean Kyne	Ministre d'État, des Communications, de l'Action climat et de l'Environnement
Kosovo	Honorable Valdrin Lluka	Ministre du Développement économique
Mexique	Honorable Mario Cantú	Sous-ministre de l'Économie
Mongolie	Honorable Sumiyabazar Dolgorsuren	Ministre des Mines et de l'Industrie lourde
Maroc	Honorable Aziz Rabbah	Ministre de l'Énergie, des Mines et du Développement durable
Nigéria	Honorable Abubakar Bawa Bwari	Ministre d'État des Mines et du Développement de l'acier
Papua Nouvelle-Guinée	Honorable Johnson Tuke	Ministre des Mines
Pérou	Honorable Angela Grossheim	Ministre de l'Énergie et des Mines
Portugal	Honorable Jorge Sanches	Secrétaire d'État pour l'Énergie
Russie	Honorable E.A. Kiselev	Sous-ministre des Ressources naturelles et de l'Environnement
Arabie saoudite	Honorable Khalid Al-Mudaifer	Président et PDG, Ma'aden, Saudi Arabia Mining Company
Sénégal	Honorable Aissatou Sophie Gladima	Ministre des Mines et de la Géologie
Afrique du Sud	Honorable Godfrey Oliphant	Sous-ministre des Ressources minérales
Soudan	Honorable Hashim Ali Mohamed	Ministre des Minéraux
Suriname	Honorable Regilio Dodson	Ministre des Ressources naturelles

Annexe 2 : Invités

Barrick Gold Corporation	Kelvin Dushnisky	Président
BMO Marchés des capitaux	Ilan Bahar	Directeur général, métaux et exploitation minière
BMO Marchés des capitaux	Honorable Brian Tobin (animateur de l'événement)	Vice-président du conseil, Investissements et services aux grandes entreprises
BMO Groupe financier	David Jacobson	Vice-président du conseil, BMO Groupe financier
Development Partner Institute	Peter Bryant	Président du conseil
Devonshire Initiative	Carolyn Burns	Directrice générale
ICMM	Aidan Davy	Directeur de l'exploitation
FIG	Greg Radford	Directeur
FIG	Alec Crawford	Recherchiste en chef
Kinross Gold Corporation	Paul Rollinson	Premier directeur général
Lucara Diamond	Eira Thomas	Premier directeur général et administrateur
Association minière du Canada	Pierre Gratton	Président du conseil et PDG
Newmont Mining Corporation	Gary Goldberg	Président du conseil et PDG
Oxfam Amérique	Ray Offenheiser	Président
ACPE	Glenn Mullan	Président
ACPE	Lisa McDonald	Directrice générale (par intérim)
RESOLVE	Stephen D'Esposito	Président
La Banque mondiale	Sheila Khama	Gestionnaire de la pratique, Énergie et Matières extractibles
Forum économique mondial	Christian SpanoKlein	Chef, Industries des mines et des métaux
Forum économique mondial	Marina Colombo	Spécialiste des organisations communautaires, Industries des mines et des métaux